

Éditorial



François Baroin
président de l'AMF

Nos communes et nos territoires au cœur des enjeux de l'élection présidentielle

L'élection présidentielle permet aux candidats de s'adresser à nos compatriotes pour indiquer, dans un exercice de conviction et de pédagogie, la direction proposée pour notre pays. Lors de cette séquence essentielle de la vie démocratique, l'AMF porte, conformément à l'esprit du fonctionnement pluraliste de ses instances, un message unitaire dans sa diversité géographique, démographique et politique.

Cette unité de l'AMF s'est concrétisée lors de l'élaboration du Manifeste des maires et des présidents d'intercommunalité qui s'appuie sur la réalité des situations locales. Le Manifeste, enrichi des propositions des associations départementales de maires, aboutit ainsi à des préconisations fortes et réalistes.

Nos propositions s'articulent autour d'une Charte pour l'avenir des communes et des intercommunalités qui rappelle la place singulière de notre organisation locale dans le cœur et dans la vie quotidienne des Français. Elle propose des principes généraux pour refonder, sur la durée du quinquennat 2017-2022,

***C'est un changement
culturel profond
qui est proposé :
passer d'un
État « complexifiant
et décourageant »
à un État « stratégique
et accompagnant »***

les relations avec l'État tant au niveau national que déconcentré. C'est un changement culturel profond qui est proposé : passer d'un État « complexifiant et décourageant » à un État « stratégique et accompagnant ».

Afin de concrétiser et de formaliser ce changement indispensable, 15 engagements détaillés sont demandés aux candidats autour d'un pacte de mandature 2017-2022, avec un volet financier qui devra garantir la stabilité et la prévisibilité des ressources et des charges de nos communes et intercommunalités.

L'unité de notre association s'illustre aussi à travers l'invitation de tous les candidats à s'exprimer lors de notre

Rassemblement exceptionnel de maires et présidents d'intercommunalité représentant l'ensemble des territoires de métropole et d'Outre-mer, à la Maison de la Radio, le 22 mars prochain. Dans l'intérêt supérieur du pays, l'AMF souhaite ainsi établir un cadre novateur qui redonne toute sa place aux libertés locales, pour faire ensemble gagner la France.